

Plan climat des Jeunes Vert-e-s Suisse pour un bilan net nul d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 (Bilan carbone neutre)

Mobilité/Transport

1. Taxer le CO2: les responsables doivent payer pour leurs émissions

La Suisse introduit une taxe sur le CO2 qui correspond au montant des coûts externes. 50% des recettes serviront à promouvoir la marche, le vélo et les transports publics (par exemple dans le cadre de programmes urbanistiques) et 50% seront redistribués aux personnes à faibles revenus (par exemple, en augmentant le seuil minimal des rentes AVS). Au niveau international, la Suisse s'engage en faveur de l'imposition du kérosène.

2. Interdire les vols courts-courriers

Les vols au départ de la Suisse vers des endroits accessibles en train en moins de 12 heures sont bannis. Il convient de promouvoir les liaisons ferroviaires européennes (en particulier le système de train de nuit). La Suisse participe activement à l'expansion du réseau ferroviaire européen.

3. Taxer les vols longs-courriers

Sur le plan international, la Suisse s'engage en faveur de la taxation du trafic aérien international, en utilisant au maximum la marge de manœuvre juridique actuelle. Pour les vols au départ de la Suisse, une taxe de 100 francs sur les billets d'avion sera introduite

4. Interdire la vente et l'importation de moteurs à combustion

A partir de 2025, la Suisse interdit la vente et l'importation de véhicules équipés de moteurs à combustion. Des exceptions - par exemple pour les résident-e-s des zones de montagne et en cas de nécessité- sont possibles.

5. Créer un fond national alloué à la mobilité douce et cyclable

La mobilité douce et cyclable sera plus fortement soutenue à l'aide d'un fond national. Celui-ci pourra notamment être alimenté par la taxe sur le CO2.

6. Rendre les transports publics abordables pour toutes et tous

Les transports publics doivent être abordables et accessibles. Les transports de proximité dans les villes suisses et les agglomérations avoisinantes (lignes de tram et de bus) doivent être proposés à des prix attractifs. Le prix des billets en fonction du revenu garantit l'accessibilité à toutes les classes salariales. Le renforcement du transfert de la mobilité individuelle motorisée vers la mobilité douce et publique améliorera la qualité de vie dans les villes.

7. Des centres-villes sans voiture

L'objectif est que l'ensemble des centres-villes suisses soient interdits aux voitures. D'ici à 2030, 75% des centres-villes suisses devraient être exempts de trafic de transit

8. Arrêter la construction d'autoroutes

Arrêt immédiat de la construction de nouvelles autoroutes. Les régions rurales seront mieux développées grâce à un développement approprié des transports publics. De plus, la Confédération lance un programme national de promotion de la mobilité partagée et encourage les plates-formes numériques de partage de voitures et de covoiturage. Ces mesures sont financées par les fonds actuellement alloués à la construction de nouvelles autoroutes (6 milliards de francs).

9. Transférer le transport de marchandises par le rail

D'ici 2030, le trafic international de marchandises se fera entièrement par le rail.

Aménagement du territoire

10. Stopper l'étalement urbain

La loi sur l'aménagement du territoire est appliquée avec efficacité : les zones de construction surdimensionnées sont réduites, les quartiers durables sont encouragés et la surface habitable par habitant est réduite. Les zones à bâtir existantes ne seront pas étendues.

Alimentation/Production agricole/Consommation

11. Interdire l'élevage intensif

L'élevage industriel de masse sera remplacé par des formes d'agriculture écologiques et respectueuses des animaux. Les subventions doivent être utilisées pour la conversion des exploitations agricoles à la production écologiques et régionale de denrées alimentaires.

12. Augmenter la part d'alimentation d'origine végétale et supprimer le gaspillage alimentaire

Une alimentation à base de plantes, écologique et saine est encouragée. Les subventions pour la publicité en faveur des produits d'origine animale seront supprimées et utilisées à la place pour sensibiliser l'opinion publique à une alimentation durable et saine. La Confédération lance un programme visant à lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire, l'objectif étant de l'éviter le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire d'ici 2030.

13. Capter le CO2

La Confédération encourage le développement de puits naturels de CO2 en Suisse et à l'étranger, par exemple par un programme national pour la formation d'humus dans les sols.

14. Améliorer la réparabilité et durée de vie des appareils électriques et électroniques

Les pièces de rechange pour les appareils électriques et électroniques doivent être disponibles durant au moins 4 ans et leur réparabilité indiquée sur l'emballage. La durée de vie estimée par le fabricant devrait être aussi clairement indiquée sur l'emballage (par exemple, avec une étiquette, comme pour l'efficacité énergétique). La Suisse s'engage avec l'Union européenne à respecter des normes contraignantes.

Energie

15. Atteindre 100% d'électricité renouvelable d'ici 2030

D'ici 2030, 100% de l'électricité produite et consommée en Suisse (y compris les importations) devra provenir de sources renouvelables. À cette fin, l'expansion des sources d'énergie renouvelables sera de plus en plus encouragée. Dans le même temps, la consommation d'électricité doit être réduite, par la sobriété et l'efficacité.

16. Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments

Pour les bâtiments neufs, la norme minimale à respecter est la norme Minergie P (maison passive), qui inclut une propre production en électricité et en chaleur renouvelables, là où c'est possible. L'installation de nouveaux systèmes de chauffage au mazout et au gaz sera interdite avec effet immédiat. Pour les bâtiments existants, les seuils limites sont plus stricts et les rénovations écologiques bénéficieront d'un soutien financier plus important.

Education et sensibilisation, recherche

17. Sensibiliser: campagnes fédérales

La Confédération, les cantons et les communes informent et sensibilisent la population aux causes, aux conséquences et à la lutte contre le dérèglement climatique.

18. Améliorer la transparence de la consommation d'énergie

Un étiquetage informatif (vert, orange, rouge) est mis en place pour tous les produits afin d'indiquer l'impact environnemental de leur processus de production.

19. Créer un fond de la recherche climatique

Chaque année, 5 milliards de francs sont investis dans la recherche et le développement des énergies renouvelables et dans la recherche sur le climat.

Finances

20. Désinvestir: investissements dans les énergies renouvelables au lieu des combustibles fossiles

D'ici 2022, les investissements de la BNS, des caisses de pension et de l'AVS/AI dans des entreprises qui encouragent les énergies fossiles seront réinvestis dans la transition énergétique. Les mêmes lignes directrices doivent être élaborées d'ici 2025 pour les banques et les compagnies d'assurance. De plus, les investissements futurs seront évalués selon des critères sociaux et écologiques, et les risques climatiques seront communiqués de manière transparente. Les transactions nocives au climat effectuées par des privés, par exemple l'investissement dans une entreprise pétrolière, seront soumises à une taxe climatique.

21. Créer une justice climatique

Avec une contribution d'au moins 1 milliard de francs par an, la Suisse contribue au financement international pour la mise en oeuvre de mesures de protection du climat dans les pays en développement. Cette contribution ne sera pas déduite des fonds de la coopération au développement existants, mais proviendra des recettes de la taxe sur le CO2.

22. Utiliser l'excédent financier pour la protection du climat

L'excédent financier de la Confédération sera désormais automatiquement utilisé pour les mesures de protection du climat évoquées précédemment.